



Le bois évolue. Apprenez à le connaître.

Notice à conserver avec vos documents de commande. Les consignes propres à votre ouvrage sont renseignées en page 4.

Ce guide général concerne les parties en bois de votre abri de jardin, pergola, carport ou garage. Il doit être complété par la fiche de votre chantier et les notices correspondant aux matériaux, finitions et équipements réellement fournis. Living Concept identifie ces documents avec votre commande.

Les saisons font varier le bois

Le bois absorbe et restitue de l'humidité : il peut gonfler ou se rétracter selon les conditions ambiantes. Son aspect dépend notamment de l'essence, du séchage, de la finition et de l'exposition. Une finition ne bloque pas tous ces mouvements.

Ce qui peut évoluer naturellement	Ce qui demande un examen
Veinage, nœuds et teinte. Les pièces peuvent présenter des différences d'aspect compatibles avec la qualité choisie.	Une dégradation localisée, du bois qui se ramollit ou s'effrite, ou une évolution incompatible avec l'aspect convenu.
Grisaillement et résine. Une surface exposée peut griser ; certaines essences peuvent laisser apparaître de la résine.	Une altération de la finition, des traces persistantes d'humidité ou une manifestation dont la cause est incertaine.
Gerces et fentes de séchage. Elles peuvent apparaître lorsque le bois sèche. Leur acceptabilité dépend de la pièce et de son usage.	Une fente qui évolue, traverse un assemblage ou s'accompagne d'une déformation, d'un mouvement ou d'un défaut d'étanchéité.
Variations de dimensions. Les jeux et dispositifs prévus à la conception permettent d'accompagner les mouvements.	Une porte qui bloque, un assemblage qui s'ouvre, un appui qui se déplace ou une déformation importante.

Un phénomène naturel doit rester compatible avec la solidité, la sécurité, le fonctionnement, l'étanchéité requise et les caractéristiques convenues. Aucune fissure, déformation ou infiltration n'est considérée comme normale par principe.

Ne bouchez pas les jeux ni les dispositifs de mouvement prévus, notamment sur les ouvrages en madriers empilés. Demandez conseil avant d'ajouter une fixation ou de modifier un assemblage.



Les bons gestes au quotidien

Appliquez les consignes adaptées au bois, au traitement et à la finition de votre commande.

1. Préserver l'écoulement de l'eau et la ventilation

Gardez dégagés les grilles, orifices de drainage et passages d'air prévus. Évitez l'accumulation de feuilles, de terre, de végétation ou d'objets humides contre le bois. N'obstruez pas les gouttières et évacuations lorsqu'elles équipent l'ouvrage. Signalez toute eau stagnante ou humidité persistante.

2. Nettoyer sans abîmer

Privilégiez un nettoyage doux avec une brosse souple ou un chiffon et le produit compatible indiqué dans la fiche. Évitez le lavage à haute pression, les abrasifs, les solvants et produits agressifs sans validation de leur compatibilité. Ne dirigez pas de jet dans les assemblages, joints ou aérations.

3. Surveiller la finition et intervenir à temps

Repérez l'usure, l'écaillage ou les zones où le bois se retrouve exposé. La remise en état dépend de la finition, de l'essence et de l'exposition ; il n'existe pas de délai unique de lasure ou de peinture pour tous les ouvrages. Utilisez le système compatible et respectez sa préparation, ses conditions d'application et ses temps de séchage. Une protection provisoire peut nécessiter une finition complémentaire : la fiche précise qui la réalise et quand.

4. Entretenir portes, fenêtres et quincailleries

Gardez propres les zones de passage, joints et drainages accessibles. Effectuez uniquement les opérations de nettoyage et de lubrification prévues par la notice correspondante, avec les produits indiqués. Ne forcez pas un ouvrant et ne le rabotez pas pour corriger un blocage sans diagnostic. Signalez les fixations desserrées, la corrosion ou les joints abîmés.

5. Respecter l'usage et la structure prévus

Respectez les usages et charges définis pour votre ouvrage. Avant d'ajouter une couverture, des panneaux solaires, une fermeture, une suspension ou un stockage en hauteur, faites vérifier le projet. Ne coupez pas, ne percez pas et ne modifiez pas un élément porteur ou un ancrage sans avis technique adapté.

6. Observer régulièrement

Repère pratique : faites un contrôle visuel aux changements de saison et après un épisode météo marqué, depuis un endroit sûr. Vérifiez aussi les parties plus exposées au soleil, à la pluie ou aux projections. La fiche de chantier précise les fréquences et opérations propres à votre ouvrage.

Pour une intervention en hauteur, sur la toiture, les ancrages ou les pièces porteuses, faites appel à un professionnel équipé. Ne montez pas sur une couverture pour l'inspecter ou la nettoyer.



Un doute ? Contactez-nous.

Une observation rapide aide à comprendre le problème et à éviter son aggravation.

Arrêter l'utilisation de la zone si la sécurité est en cause

Une poutre qui s'affaisse, un poteau ou un ancrage qui bouge, un élément qui menace de tomber ou une déformation soudaine nécessitent un examen urgent. Éloignez les personnes de la zone, évitez toute intervention improvisée et contactez Living Concept. En cas de danger immédiat, contactez les secours.

Signaler rapidement une anomalie

Prévenez-nous en cas d'infiltration, de bois durablement humide, de traces de pourriture ou d'attaque d'insectes, de fente évolutive ou de porte qui ferme mal. Ne concluez pas seul à un simple mouvement du bois ou à un défaut d'entretien : l'origine doit être examinée.

Préparer votre demande en trois points

1. Indiquez vos coordonnées, le chantier concerné et, si possible, la référence du devis.
2. Décrivez ce que vous constatez, depuis quand et son évolution. Des photos d'ensemble et de détail, prises sans risque, sont utiles mais ne conditionnent pas à elles seules l'examen de votre demande.
3. Avant de masquer, démonter ou réparer, contactez-nous pour organiser le diagnostic, sans retarder les mesures urgentes nécessaires à la sécurité ou à la limitation des dégâts.

Votre interlocuteur : LIVING CONCEPT

07 76 69 92 29 | demande@livingconcept.fr

1 impasse de la Mare, 78310 Coignières

Entretien et garanties

Cette notice accompagne les consignes propres à votre ouvrage et ne remplace pas les CGV remises avec votre commande. Elle ne crée aucune exclusion supplémentaire. Les garanties légales et les garanties commerciales décrites dans les CGV restent applicables. Un défaut d'entretien n'entraîne pas la perte automatique de toutes les garanties ; son lien avec le dommage concerné doit être établi dans les conditions applicables.

Conservez les notices, vos observations et les justificatifs d'entretien disponibles. Un carnet d'entretien facilite le suivi, sans constituer à lui seul une condition générale de garantie. Les CGV de votre commande font référence ; leur version actuelle est consultable sur livingconcept.fr/conditions-generales-de-vente/.

Les documents à conserver avec votre ouvrage

Gardez ensemble le devis et les plans acceptés, les CGV de votre commande, la fiche de chantier complétée, les notices des produits réellement fournis et le document de livraison ou de réception. Si une référence ou une consigne manque, demandez-la à Living Concept avant d'entreprendre l'entretien concerné.



La fiche de votre ouvrage

À compléter par Living Concept avant remise au client. Fiche remplissable à l'écran ou à la main.

Renseigner les références exactes et joindre les consignes correspondantes. Utiliser une fiche supplémentaire si plusieurs bois ou finitions nécessitent des entretiens différents. Une case vide ne signifie pas « sans entretien ».

Client / référence du devis

Livraison / réception : date(s) et nature

Ouvrage, éléments concernés et usage prévu

Adresse du chantier et exposition particulière

Essence(s) et pièces correspondantes

Traitement / protection du bois, ou aucun

Finition / teinte / référence, ou sans finition

Finition complète ou à terminer : par qui / quand

Notices jointes : titres, références, versions et éléments concernés

Nettoyage / produits compatibles / préparation / précautions (ou renvoi précis à une notice jointe)

Surveillance / premier entretien / renouvellement : opérations et fréquences adaptées

Quincailleries / charges et usages / jeux à préserver : consignes ou références jointes

Remise des documents

Date / mode de remise / documents effectivement transmis / nom du remettant

Conserver un exemplaire de la fiche complétée et des notices avec le dossier du chantier. Cette remise ne vaut ni réception sans réserve ni renonciation aux garanties. En cas de consigne manquante ou contradictoire, contactez Living Concept avant d'intervenir.